

Les sociétés du Groupe ESTECH, convaincues que la mixité et la diversité sont de véritables facteurs d'enrichissement collectif, d'innovation et d'efficacité économique dans l'entreprise, s'engagent à favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Index Egalités Femmes – Hommes 2022 :

86 points sur 100

	points obtenus	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	38	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	incalculable	0
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0	10
Total des indicateurs calculables	73	85
INDEX (sur 100 points)	86	100

Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité.